

Service instructeur
Service Tarification des Etablissements Sociaux

N° CP-2013-3-4-2

Service consulté

**ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES ET DES PERSONNES
HANDICAPEES**

□

**DEMANDE DE PROROGATION DE LA VALIDITE
DES AIDES A L'INVESTISSEMENT**

Résumé : Le présent rapport a pour objet, en application du règlement financier départemental, de décider de la prorogation de la durée de validité des aides à l'investissement dans le cadre des actions en faveur des personnes âgées. Il vous est également proposé de lever la déchéance quadriennale d'un dossier de subvention afin de pouvoir en verser le solde.

Le règlement financier du Conseil Général, fixe la durée de validité des aides à l'investissement à 3 ans pour les subventions dont le montant est supérieur à 10 000 €.

Les soldes des subventions sont annulés d'office si les pièces justificatives n'ont pas été produites dans le délai. Toutefois, une prorogation de la durée de validité peut être sollicitée auprès de l'instance ayant accordé la subvention.

Huit opérations de subventions liées à des travaux de réhabilitation, rénovation et mise en sécurité dans des structures pour personnes âgées et personnes handicapées sont concernées par cette règle de caducité.

Des complexités techniques survenues lors de la réalisation de ces travaux (obligation de désamiantage, phase de démolition avant reconstruction, nécessité de réalisation de fondations spéciales) ont engendré des retards importants et motivent la demande de prorogation du délai de validité de ces subventions.

De plus, il vous est demandé de lever la déchéance quadriennale pour permettre le versement du solde de la subvention d'un montant de 10 904 €, accordée le 7 septembre 2007, en faveur de l'Association Saint-Sauveur à MULHOUSE concernant des travaux de mise en sécurité à la Résidence JUNCK à MOOSCH.

Le retard constaté sur le calendrier de réalisation s'explique par la mise en œuvre tardive des travaux de mise en conformité des ascenseurs, liée notamment à l'évolution des normes fixées par le législateur.

Le tableau, joint en annexe, récapitule les dossiers concernés par la demande de prorogation et la levée de la déchéance quadriennale.

Je vous propose de proroger le délai de validité des subventions mentionnées dans l'annexe jusqu'au 31 décembre 2014, et d'autoriser la levée de la déchéance quadriennale de la subvention accordée à l'Association Saint-Sauveur à MULHOUSE concernant les travaux de mise en sécurité à la Résidence JUNCK à MOOSCH.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with some smaller characters below the vertical line.

Charles BUTTNER

**PROROGATION DELAI DE VALIDITE DES AIDES A L'INVESTISSEMENT
DOSSIERS CONCERNES**

Programme	N° dossier PROGOS	N° opération Coriolis	Etablissements /communes	Nature de l'opération	Date délibération	Subvention octroyée	Paiements réalisés	Solde restant à payer	Prorogation demandée jusqu'au
PERSONNES AGEES									
I214	PGO00022	2007-I214-1983	ASSOCIATION SAINT SAUVEUR / Résidence JUNCK à MOOSCH	Travaux de mise en sécurité et de mise en conformité (ascenseurs, portail, portes coupe-feu)	CP 07/09/2007	34 480 €	23 576 €	10 904 €	31/12/2014 + Levée déchéance quadriennale
I214	POH00048	2010-I214-13466	ASSOCIATION SAINT SAUVEUR / Foyer Notre Dame à MULHOUSE	Travaux de reconstruction du Foyer Notre Dame (92 lits)	CP 02/07/2010	2 576 000 €	1 803 200 €	772 800 €	31 décembre 2014
I214	POH00051	2010-I214-14203	ASSOCIATION SAINT SAUVEUR / Clinique Saint Damien à MULHOUSE	Travaux de restructuration et d'extension (35 lits) à la Clinique Saint Damien	CP 02/07/2010	980 000 €	686 000 €	294 000 €	31 décembre 2014
I214	IAA00012	2010-I214-13493	EHPAD du Diaconat à COLMAR (GHCA)	Travaux de mise aux normes (accessibilité remplacement d'un ascenseur, sécurité incendie, réfection de la toiture et isolation)	CP 02/07/2010	147 470 €	- €	147 470 €	31 décembre 2014
I214	POH00047	2010-I214-13451	Maison de Retraite LES MOLENES à BANTZENHEIM	Travaux d'aménagement d'une UVP de 13 lits, création de 2 places d'accueil de jour, et amélioration de la fonctionnalité de l'existant	CP 02/07/2010	1 249 730 €	874 811 €	374 919 €	31 décembre 2014
I214	PGO00042	2010-I214-13491	EHPAD DU BRAND à TURCKHEIM	Travaux de mise en sécurité incendie	CP 02/07/2010 & CP 08/07/2011	503 370 €	352 360 €	151 010 €	31 décembre 2014
PERSONNES HANDICAPEES									
I224	HPH00044	2010-I224-13503	ASSOCIATION PAPILLONS BLANCS / Caserne Lefèvre à MULHOUSE	Construction d'un foyer d'accueil spécialisé pour personnes handicapées vieillissantes (FASPHV) de 56 places	CP 02/07/2010	1 062 300 €	371 805 €	690 495 €	31 décembre 2014
I224	HPH00042	2010-I224-13501	INSTITUT LES TOURNESOLS / FAM de SAINTE MARIE AUX MINES	Construction d'un foyer d'accueil médicalisé de 60 places	CP 02/07/2010	765 000 €	267 750 €	497 250 €	31 décembre 2014